



MAIRIE
01260 VALROMEY-SUR-SERAN

Le 18 janvier 2024

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

SIRET 335 214 698 0007B
APE 742A

ELABORATION DU PLU

Réunion n°30 - Réunion sur règlement écrit - 08 février 2024

Participants : Mme GODET (Maire) - M. REYNAUD - M. LEJEUNE - Mme CHATRON - Mme GARIN (excusée) - M. CORBEL (excusé) - M. MARTINE - M. FOURNEL - Mme BIDET - Mme GONGUET - M. BOLON - M. BONJEAN

Excusés : AGENCE 01 (madame GENAUDY)

Le sujet de la «garantie rurale» est évoqué. Qu'en est-il dans le cas de fusion de communes :

La garantie rurale sanctuarise une surface minimale de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'un hectare pour toute commune couverte par un plan local d'urbanisme prescrit, arrêté ou approuvé avant le 22 août 2026. Cette surface propre à chaque commune pourra être mutualisée à l'échelle intercommunale.

Les communes déléguées (du fait de la création d'une commune nouvelle dont l'arrêté de création aurait été pris à partir du 1er janvier 2011) pourront recevoir une majoration de 0,5 hectare chacune, tout en plafonnant cette majoration à 2 hectares.

Dans le cas de Valromey, la disposition «garantie rurale» n'apporte pas vraiment de surface supplémentaire. En effet le potentiel issu de la réduction de moitié de la surface consommée entre 2011 et 2021 est 1.8 ha.

Lundi 04 mars : Conseil Municipal pour nouveau débat sur le PADD

Arrêt du PLU : mai/juin 2024

Avis des PPA : septembre 2024 :

Enquête Publique : octobre/novembre 2024

Approbation du PLU : janvier 2025

Remarques sur le règlement :

- VB doit proposer une nouvelle version qui intègre les observations émises par la commission municipale (dans le nouveau texte, surligner les changements apportés).
- Annexer les fiches conseil du CAUE au règlement écrit.
- Interdire tuile canal, le bac acier.

L'inventaire du patrimoine bâti à protéger a été actualisé au cours de cette réunion.



Prochaines réunions :

-Jeudi 15 février 2024 à 19h réunion publique n°3 : présentation du zonage.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vincent Biays', is positioned above the printed name. A thin red line is visible above the signature.

Vincent **BIAYS**